



Biographie d'André-Claude LACOSTE, Président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)

Né en 1941, André-Claude LACOSTE est ancien élève de l'Ecole Polytechnique (promotion 1960) et de l'Ecole des Mines de Paris (promotion 1963).

Il a débuté sa carrière professionnelle dans la région Nord Pas-de-Calais, au sein des services régionaux du Ministère chargé de l'Industrie, d'abord en qualité de chargé de mission auprès du Préfet de région, puis en tant que Directeur de l'Ecole des Mines de Douai et Chef de l'Arrondissement Minéralogique régional (équivalent de l'actuelle Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement).

En 1978, André-Claude LACOSTE est nommé au sein de l'administration centrale du Ministère chargé de l'Industrie. Jusqu'en 1990, il occupe successivement les postes de Chef des Services de la Sécurité Industrielle, puis d'Adjoint au Directeur de la Qualité et de la Sécurité industrielle, de Secrétaire Général de la Délégation aux Affaires Régionales et enfin de Chef du Service de l'Action Régionale pour la Sécurité et la Compétitivité Industrielles. Durant ces douze années, il gère et anime les services extérieurs du Ministère de l'Industrie chargés du contrôle des installations industrielles.

De 1990 à 1993, André-Claude LACOSTE est adjoint au Directeur Général de l'Industrie.

De 1993 à 2002, André-Claude LACOSTE occupe le poste de Directeur de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) sous l'autorité des ministres chargés de l'Industrie et de l'Environnement.

En février 2002, son champ d'action est étendu à la radioprotection et André-Claude LACOSTE est nommé Directeur Général de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection (DGSNR). La DGSNR et son réseau régional des Divisions de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection (DSNR), regroupées au sein de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), relevaient des ministres chargés de l'Industrie et de l'Environnement d'une part, du ministre chargé de la Santé d'autre part.

Le 13 juin 2006, la loi n° 2006-686 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire a transformé le statut de l'ASN en lui conférant celui d'une Autorité administrative indépendante, désormais indépendante des ministres. L'ASN est chargée du contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire et elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

Le 9 novembre 2006, André-Claude LACOSTE a été nommé, par le Président de la République, pour une durée de 6 ans, président du collège des cinq commissaires qui dirige cette autorité.

André-Claude LACOSTE est membre fondateur et ancien président de l'association WENRA (Western European Nuclear Regulators' Association) qui regroupe les dirigeants des 17 Autorités de contrôle du nucléaire dans les pays d'Europe de l'Ouest.

André-Claude LACOSTE est membre fondateur et ancien président de l'association INRA (International Nuclear Regulator's Association). Il est président de la Commission on Safety Standards (CSS), qui contrôle l'élaboration des normes de sûreté nucléaire pour l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et président du Multinational Design Evaluation Programme (MDEP), une initiative multinationale visant à mutualiser les ressources et les connaissances des Autorités de sûreté qui ont à évaluer la sûreté de nouveaux réacteurs.

André-Claude LACOSTE est membre de droit du Comité de l'Energie Atomique et du conseil d'administration de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

André-Claude LACOSTE est Officier de la Légion d'Honneur et Commandeur de l'Ordre du Mérite.